



RESEAU DES INSTANCES DE REGULATION DE LA COMMUNICATION D'AFRIQUE (RIARC)

Feuille de route pour la Présidence marocaine 2009-2011

Le présent document est une feuille de route ayant pour objectif principal de mettre à profit et à contribution la présidence en exercice du RIARC, qui sera assurée par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc pour le biennium 2010-2011, afin d'apporter un nouveau souffle à notre Réseau en phase, d'une part, avec les évolutions de son environnement continental et international et en symbiose avec les attentes des instances membres d'autre part.

Les objectifs spécifiques de cette feuille de route ne sauraient être autres que les objectifs mêmes du RIARC qu'il serait judicieux de décliner, pour rappel, comme suit :

- Contribuer, par la synergie des échanges, à asseoir l'autorité technique, professionnelle et institutionnelle de chacune des instances membres.
- Développer, entre les instances membres, des échanges d'idées et d'expériences sur les questions en rapport avec leurs missions.
- Organiser, entre les instances membres, une étroite coopération en matière de formation et assistance technique, soit sous sa responsabilité, soit en collaboration avec d'autres structures ayant des activités similaires.
- Aider à mettre en place, dans chaque instance de régulation, un système fiable de collecte, de traitement et de diffusion de l'information et de la documentation au profit des instances consœurs.
- Contribuer à asseoir l'autorité du RIARC dans les forums internationaux et régionaux toutes les fois que sont traitées les problèmes de communication et de régulation de la communication pour faire du RIARC un interlocuteur privilégié des organes délibérants.

Toute feuille de route se devant d'être axée sur un résultat ou une destination cible à atteindre en fin de parcours, ou plus précisément en fin de mandat pour ce qui est de la présidence marocaine du RIARC, elle devrait tout autant se baser sur un état des lieux minutieux, fiable et à même de diagnostiquer les atouts et faiblesses, de permettre de capitaliser sur les premiers afin de dépasser les dernières.

Si la maturité du RIARC, plateforme régionale d'échanges entre les instances de régulation africaines, n'est plus à prouver aujourd'hui, l'évaluation de son efficacité et de son efficacité en tant qu'outil de coopération pratique exigerait d'exploiter les études déjà

réalisées, notamment les audits financier et organisationnel, pour en tirer les enseignement qui s'imposent en termes de définition, sinon de clarification, du diagnostic sur lequel reposerait toute la panoplie de mesures à entreprendre et d'actions à mener afin d'atteindre les objectifs précités.

Notre destination qui est le développement du RIARC, l'amélioration de son opérationnalité et la dynamisation des échanges internes et externes du Réseau, ne pourrait être envisageable que si les défaillances mises en évidence par les deux rapports d'audit soient décortiquées afin d'y remédier efficacement. Des recommandations dans ce sens ont été formulées lors de la tenue des différentes CIRCAF ainsi que par des experts indépendants, qu'il faudrait prendre en considération.

Aussi, le plan d'action à définir pour le biennium 2009-2011 sera non seulement le fruit d'une concertation constructive entre les instances membres, mais également le prolongement naturel des plans d'action précédents et le récipient où verseraient toutes les recommandations pertinentes, réalistes et réalisables, énoncées au sujet du RIARC. Le point sur les réalisations permettrait de programmer les projets qui restent à réaliser et les recommandations, pour leur part, seraient fort utiles à la définition des axes stratégiques de notre action.

Passant en revue ces recommandations, trois axes d'action se dégagent, à savoir :

- I.** La définition d'objectifs sectoriels clairs et réalisables ;
- II.** l'optimisation de moyens techniques et matériels d'une part, et de la gestion des ressources humaines d'autre part;
- III.** Le suivi et l'évaluation des actions du RIARC et de son efficience.

Le premier axe implique d'intégrer dans le plan d'action 2009-2011 les deux prérequis suivants :

- I.1.** Définir les orientations stratégiques du RIARC à avoir constamment en visée lors de l'élaboration et de l'exécution des différents projets ;
- I.2.** Planifier les actions par ordre de priorité, en tenant compte des opportunités et des contraintes du Réseau.

Le second axe englobe, quant à lui, plusieurs démarches à proposer dans le cadre dudit plan d'action, notamment :

- II.1.** Mettre en place un système de collecte, de traitement et de dispatching d'informations au niveau des organes dirigeants du RIARC, à même d'aider à la prise de décision et de fluidiser les échanges entre les instances membres ;
- II.2.** Elaborer des tableaux de bord et des procédures de management des projets ;
- II.3.** Assurer un financement pérenne au RIARC en mettant en application la procédure de recouvrement des cotisations et en prospectant d'autres sources de financement ;

- II.4.** Mettre à jour les textes fondateurs du RIARC dans le but de rendre ses organes (Présidence, Vice-présidence, Secrétariat Exécutif et Points Focaux) plus opérationnels et de dynamiser les échanges entre eux et avec les autres membres ;
- II.5.** Recourir à la formation et à la formation continue du personnel relevant du RIARC, aux compétences internes et à l'expertise externe ;
- II.6.** Améliorer la visibilité du RIARC, à travers sa crédibilisation auprès des interlocuteurs potentiels et la mise à niveau de sa communication institutionnelle (élaboration et exécution d'un plan de communication 2009-2011, publication des Prints, refonte du site web...).

Suivant la même logique de planning, le dernier axe concerne le suivi et l'évaluation des actions prévues pour la présidence marocaine du RIARC. Cet axe comporterait deux volets :

- III.1.** Le suivi et le contrôle de la réalisation des projets en termes d'échéances, de qualité d'exécution et d'adéquation avec les objectifs fixés, via un système efficace de reporting périodique;
- III.2.** L'évaluation des impacts éventuels de toute évolution endogène ou exogène conséquente sur le parcours du RIARC, tel que tracé par cette feuille de route.

En termes de timing, ces différentes propositions pourraient s'étaler sur trois phases :

Phase 1

La 5^{ème} CIRCAF :

Elle sera l'occasion d'approfondir notre vision du RIARC, d'initier une communication de proximité avec les instances membres, de mieux cerner les difficultés relevées lors des préparatifs afin de pouvoir les surmonter durant les deux années de présidence marocaine.

Phase 2

L'après CIRCAF :

Un debriefing permettra d'établir le plan d'action 2009-2011. Il s'agira de faire le point et de déterminer avec précision les actions prioritaires, de répartir les tâches et de désigner les personnes ressources auxquelles la présidence en exercice aurait recours, en interne comme en externe, pour la bonne exécution ou supervision des projets. Le plan d'action, une fois établi, fera l'objet de la budgétisation correspondante, tenant compte des ressources disponibles et à collecter.

Phase 3

Du début 2010 jusqu'à la 6^{ème} CIRCAF

Phase de la présidence effective de la HACA, cette étape sera celle de la mise en application de plan d'action du biennium 2009-2011, ainsi que les procédures préconisées et les recommandations retenues par l'ensemble des instances membres.

Par ailleurs, la position stratégique du Maroc (à la croisée de plusieurs continents, cultures et civilisations) permettrait à la HACA de consolider les liens existants dans le cadre du RIARC et du REFRAM et d'en créer de nouveaux avec d'autres plateformes dédiées à la régulation de la communication (en régions méditerranéenne et européenne notamment).